

Evolution de nos chênaies

L'augmentation des
accroissements
accentue la
nécessité d'éclaircir
régulièrement les
peuplements.



Le suivi de plusieurs parcelles nous apprend comment mieux les gérer.

Le CRPF et les organismes de développement⁽¹⁾ ont installé il y a près de 10 ans les premiers « marteloscopes » dans nos régions: placettes d'1 ha dans lesquelles les propriétaires s'exercent au marquage virtuel d'une éclaircie. Leur suivi fournit aujourd'hui des enseignements sur l'évolution de nos peuplements à base de chênes⁽²⁾.

Accroissements des chênes

Les trois facteurs principaux identifiés comme influençant la croissance des arbres sont, par ordre d'importance :

- **l'essence**: le Chêne pédonculé présente des accroissements bien inférieurs au sessile. En effet les sols de ces dispositifs sont mieux adaptés au Chêne sessile, comme la plupart dans nos régions.
- **la « richesse »** du peuplement (sa densité): une surface terrière totale⁽³⁾ de plus de 15 m²/ha impacte négativement l'accroissement individuel des arbres, et au-delà le volume de la parcelle.
- **le sol**: les croissances observées corroborent les résultats présentés dans le Guide des habitats⁽⁴⁾ sur les potentialités des terrains.

Les accroissements en surface terrière sont souvent compris entre

0,4 et 0,5 m²/ha/an. Donc si le gestionnaire souhaite maintenir un volume sur pied stable, il doit prélever 4 à 5 m²/ha tous les 10 ans (sans dépasser 25 %).

Les précédentes études (CRPF - 1998) avaient estimé cet accroissement à 0,3 m²/ha/an, mais incluaient davantage de Chênes pédonculés.

Préconisations pour une gestion en futaie irrégulière

Les peuplements étudiés comportent plusieurs catégories de grosseurs (petits bois, bois moyens et gros bois), permettant d'orienter la gestion vers un traitement en futaie irrégulière. Si c'est le cas, l'étude révèle 2 conditions nécessaires :

- Disposer de **30 perches/ha**⁽⁵⁾ **minimum**,
- Conserver une surface terrière totale (taillis + réserve) inférieure à **20 m²/ha** pour que la régénération puisse croître.

Le suivi de ces 18 dispositifs fournit donc des enseignements précieux sur l'évolution de nos peuplements et la nécessité de les **éclaircir régulièrement**. Ils sont complétés par 12 autres placettes mesurées dans le cadre du réseau « Association Futaie Irrégulière ». Cet outil pédagogique à

destination des propriétaires trouve ainsi d'autres valorisations. La plus récente consiste à sensibiliser le grand public à la gestion durable des forêts privées en l'invitant sur certains marteloscopes à emprunter la démarche du forestier pour mieux la comprendre...

Jérôme ROSA
Technicien au CRPF

(1) GVF d'Eure-et-Loir, GDF du Loir-et-Cher, CETEF de l'Indre, de Touraine et du Berry, GDF de Seine-et-Marne

(2) « Bilan des mesures des Marteloscopes en régions Centre et Ile-de-France », disponible sur le site www.crpf.fr/ifc, Rubrique Documentation, Onglet « Études, bilans »

(3) La surface terrière d'un arbre est la surface de la section transversale de son tronc à 1,30 m de haut. Celle d'un peuplement est la somme des surfaces terrières des arbres, exprimée en m²/ha. Elle est très liée au volume et au couvert du peuplement et se mesure facilement à l'aide d'une jauge d'angle (encoche).

(4) Guide de reconnaissance et de gestion pour la région Centre - 166 pages - 18 x 24 cm - Prix: 15 € (frais de port inclus) disponible auprès du CRPF au 02 38 53 29 21 ou sur www.crpf.fr/ifc

(5) Arbres à vocation de production de bois d'œuvre et de diamètre compris entre 7,5 cm et 17,5 cm



**PEPINIERES
de CLAIREAU**

02.38.57.10.77

pepinieres-de-claireau@orange.fr

Route de FAY AUX LOGES
45450 - SULLY LA CHAPELLE

- Plants Forestiers et Agroforestiers.
- Jeunes plants pour le paysage.
- Arbres, Arbustes et Conifères d'ornement pour vos parcs et jardins.

Vente en ligne : www.pepinieres-de-claireau.com